

Travail avec les dictionnaires en ligne à partir de termes du lexique du commerce apparaissant dans *Au bonheur des dames* de Zola

Pour chaque terme, vous trouverez :

1° Deux définitions émanant de dictionnaires en ligne :

a) une relevée dans un dictionnaire du français contemporain courant (le plus souvent le Larousse - mais aussi mediadico, ou linternaute ou sensagent)

b) une autre relevée dans un dictionnaire plus complet et/ou plus littéraire (le TLF : Trésor de la langue Française; le dictionnaire de l'Académie Française...) ou encore le Littré dictionnaire réalisé par Emile Littré au XIXème, contemporain du texte de Zola.

N.B. : tous ces dictionnaires ont accessibles à partir du portail www.lexilogos.com

2° Eventuellement des expressions, synonymes et antonymes

3° Un exemple tiré du *Bonheur des dames* (Editions Pocket)

ASSORTIMENT (n.masc.)

Définitions

1° Série, collection complète de choses formant un ensemble : Un assortiment d'échantillons de tissu (<http://www.larousse.fr>)

2° Terme de commerce. Collection de marchandises du même genre. (Littré)

Synonymes : jeu, choix.

Exemple : "On vient toujours chez moi acheter les articles d'homme, les velours de chasse, les livrées ; sans parler des flanelles et des molletons, dont je le défie bien d'avoir un **assortiment** aussi complet..." p.30 1.17-19

BANQUEROUTE (n.fém.)

Définitions

1° Délit commis par un débiteur (commerçant, artisan, dirigeant d'une entreprise privée ou ses représentants) qui, après l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires et à la suite d'agissements irréguliers ou frauduleux, est en état de cessation de paiements.(Dictionnaire Larousse)

2° La banqueroute est l'état d'un commerçant failli qui se trouve dans un cas de dol ou de faute grave prévu par la loi ; on le dit dans le langage ordinaire au lieu de déconfiture et faillite. La déconfiture est l'état d'insolvabilité d'un débiteur, non commerçant ; on le dit dans le langage ordinaire pour banqueroute et faillite. (Dictionnaire Emile Littré)

Expression : faire banqueroute (à quelqu'un) ; signifie "faire faillite aux dépens de qq'l"

Synonymes : déconfiture, krach, faillite

Exemple "Lorsqu'elle s'était présentée chez l'entrepreneuse des noeuds de cravate, (Denise) avait trouvé porte close : **une banqueroute**, qui lui emportait dix-huit francs trente centimes, somme considérable, et sur laquelle, depuis huit jours, elle comptait absolument. Toutes les misères du rayon disparaissaient devant ce désastre.(page 165)

BAZAR (n. masc.):

Définitions

1° Droguerie ou magasin de détail où l'on vend toutes sortes d'articles.(<http://www.larousse.fr>)

2° Désigne aujourd'hui principalement de Vastes magasins où se vendent en détail des marchandises diverses, généralement à bas prix. (Dict.de L'Académie Française, 8th Edition)

Expression : Article de bazar : objet quelconque de peu de valeur, de pacotille.

Synonymes : braderie.

Exemple : “ Il poursuivit d'une voix vengeresse, on eût dit que la chute du Bonheur des Dames devait rétablir la dignité du commerce compromise. Avait-on jamais vu cela? un magasin de nouveautés où l'on vendait de tout ! un **bazar** alors ! ” Chapitre 1, page 28

BIMBELOTERIE (n. fém.)

Définitions

1° Fabrication ou commerce de bibelots ; ensemble de ces objets. (Dictionnaire LAROUSSE)

Bibelot (n.f.) : Petit objet décoratif rare ou curieux. (Dictionnaire LAROUSSE)

2° Fabrication ou vente de bibelots. *La bibeloterie est une des principales branches de l'industrie parisienne. Il désigne aussi les produits mêmes de cette industrie. Boutique de bibeloterie. La bibeloterie de Paris.* (Dictionnaire Académie française)

Bibelot 1. Petit objet d'ornement. *Un bibelot rare, étrange, précieux. Un bibelot de pacotille. Une vitrine pleine de bibelots.* (Dictionnaire Académie française)

Synonymes : Bibeloterie, Bazar.

Exemple : “D'interminables corridors s'étendaient, éclairés au gaz; à droite et à gauche, les réserves, fermées par des claies, mettaient comme des boutiques souterraines, tout un quartier commerçant, des merceries, des lingerie, des ganteries, des **bibeloterie**s, dormant dans l'ombre.”

(Ici le mot renvoie aux objets)

BONNETERIE (nom féminin)

Définitions

1° Larousse

a) Industrie réalisant mécaniquement des étoffes formées d'un ou de plusieurs fils repliés en boucles qui s'entrelacent en formant des mailles ; ces étoffes elles-mêmes.

b) Commerce des articles de bonneterie.

1bis Wikipedia

C'est la fabrication et le commerce des articles d'habillement en maille et tout particulièrement des chaussettes, des bas et de la lingerie. Ils sont en laine, en coton, en fil ou en soie, fabriqués à la main ou à la machine sous forme de jersey.(Wikipédia)

2° C'est l'industrie et le commerce d'articles en tricot. C'est aussi un magasin ou une partie de magasin où l'on vend ces articles. (Trésor de la langue française)

Expression : articles de bonneterie

Synonymes : ganterie, jersey, lingerie, sous-vêtement, tricot.

Exemple :

"Puis, en bas, dans des casiers, sur des tables, au milieu d'un empilement de coupons, débordaient des **articles de bonneterie** vendus pour rien, gants et fichus de laine tricotés, capelines, gilets, tout un étalage d'hiver, aux couleurs bariolées, chinées, rayées, avec des taches saignantes de rouge.p. 9.

BONNETON (n. masc.)

Définition

Argot

A.- Vendeur dans une bonneterie. *Les bonnetons et les bobinards ont l'air de battre monnaie*

Ce mot dérive du mot **bonnet** qui à cette époque signifiait étoffe à coiffure. Il n'a plus rien à voir désormais avec la fabrication des bonnets. (source : TLF)

Ex : Les bonnetons et les bobinards ont l'air de battre monnaie, murmura Favier en parlant des vendeurs de la bonneterie et de la mercerie.(p.106)

N.B. : le mot n'apparaît dans aucun autre dictionnaire avec cette acception (ni dans le Littré ni dans le dictionnaire de l'Académie ; le TLF cite d'ailleurs le *Bonheur* comme exemple.

CALICOT (nom masculin)

Définitions

1° Larousse.com

- a) Toile de coton utilisée pour les vêtements et sous-vêtements à usage courant.
- b) Populaire et vieux. Commis d'un magasin de nouveautés.

2° Littré

- a) Espèce particulière de toile de coton
- b) Populairement et par dénigrement commis chez les marchands de drap de bonneterie, de nouveautés ; dénomination venue de ce que ces commis, dans les premières années de la Restauration, laissant croître leur barbe et affectant des airs militaires, furent tournés en ridicule dans une comédie jouée aux Variétés. (de Calicut, ville sur la côte de Malabar, d'où cette étoffe est venue d'abord).

Exemples

1° (tissu de coton)

"Là, au ras du trottoir, s'ouvrait une cage vitrée, où les camions déchargeaient les marchandises... Tous les arrivages entraient par cette trappe béante ... Aux époques de grande vente surtout, la glissoire lâchait dans le sous-sol un flot intarissable, les soieries de Lyon, les lainages d'Angleterre, les toiles des Flandres, les **calicots** d'Alsace, les indiennes de Rouen ; et, parfois, les camions devaient prendre la file ; les paquets en coulant faisaient, au fond du trou, le bruit sourd d'une pierre jetée dans une eau profonde". p 42

2° (vendeur de tissu)

"- Oui, dit Vallagnosc. On m'a conté que tu (= Mourret) étais dans le commerce. Tu as cette grande maison de la place Gaillon, n'est-ce pas ?

- C'est cela... **Calicot**, mon vieux!

Mourret avait relevé la tête, et il lui tapa de nouveau sur le genou, il répéta avec la gaieté solide d'un gaillard sans honte pour le métier qui l'enrichissait :

- **Calicot**, en plein!... Quand j'ai eu passé mon bachot, pour contenter ma famille, j'aurais parfaitement pu devenir un avocat ou un médecin comme les camarades ; mais ces métiers-là m'ont fait peur, tant on voit de gens y tirer la langue... Alors, mon Dieu! j'ai jeté la peau d'âne au vent, oh! sans regret, et j'ai piqué une tête dans les affaires.

Vallagnosc souriait d'un air d'embarras. Il finit par murmurer :

- Il est de fait que ton diplôme de bachelier ne doit pas te servir à grand-chose pour vendre de la toile."

COMMIS (n. masc.)

Définitions

1° Employé subalterne chargé de la vente dans une maison de commerce ou des écritures dans une administration, une banque : Commis de magasin. (Au féminin, on dit "commise)(Dict. LAROUSSE)

2° Employé d'une administration, d'une maison de banque, d'une maison de commerce. Premier

commis. Commis marchand. Commis expéditionnaire. Un commis de la guerre. (Littré)

Synonymes : Employé, agent

Antonymes : Directeur, responsable, chef

Exemples

- "Denise comprit que Vinçard poussait (= cherchait à vendre) son magasin à Robineau, le commis du Bonheur des Dames." (p.22-23)
- "Derrière ... s'alignaient d'autres comptoirs, encombrés également de marchandises, que tout un petit peuple de commis examinaient". (p.43)
- "Autour du patron, les **commis** qui vérifiaient les envois, écoutaient en souriant. Il aimait parler et avoir raison". (p.45)

CONFECTIONS (n.f) :

Définitions

1° Larousse

a) Fabrication en série de vêtements

b) Synonyme vieilli de prêt-à-porter.

2° Dictionnaire de l'Académie 8^{ème} édition

a) En termes de Commerce, désigne, comme nom collectif, des Vêtements, de la lingerie, des chaussures qui ne sont pas faits sur mesure. Magasin de confection. Maison de confection.

b) Il désigne même aussi le Commerce et la vente de ces sortes d'objets. Il est employé dans la confection.

Expressions : Magasin de confection. Maison de confection.

Synonyme : Prêt à porter.

"Mourret et Bourdoncle se trouvaient devant le rayon des **confections**, qu'il venait justement de dédoubler, en faisant monter les robes et costumes au second étage, à l'autre bout des magasins." p 248

DEPLIE

Faire le déplié : replier ce qui a été déplié pour ou par les clients.

Cette expression ne figure dans aucun dictionnaire avec ce sens spécifique : Zola utilise là le jargon des magasins de confection.

Exemple

" - Il y a d'autre ouvrage pour vous, mademoiselle. Commencez par le commencement... **Faites le déplié.**

Afin de contenter quelques clientes qui étaient venues, on avait dû bouleverser déjà les armoires ; et, sur les deux longues tables de chêne, à gauche et à droite du salon, traînait un fouillis de manteaux, de pelisses, de rotondes, des vêtements de toutes les tailles et de toutes les étoffes. Sans répondre, Denise se mit à les trier, à les plier avec soin et à les classer de nouveau dans les armoires. "

FONDS (n.masc. sg ; pfs pl)

Définitions

1° Larousse

a) Le sol d'une terre considéré comme moyen de production ; terrain sur lequel on bâtit : Cultiver un fonds.

b) Somme d'argent : Fonds de roulement.

c) Ce qui, au point de vue physique, moral, intellectuel, constitue une sorte de capital : Fonds de santé

1 bis : complément au sens a) Le fonds de commerce est composé d'un ensemble d'éléments concourant à constituer une unité économique dont l'objet est de nature commerciale comprenant des éléments corporels, tel que le matériel, les marchandises et les équipements, et des éléments incorporels, tels que la clientèle, le droit au bail et le nom commercial. (www.dictionnaire-juridique.com)

2° Dictionnaire de l'Académie Française

a) se dit d'un Établissement industriel ou commercial, avec ce qui en dépend comme marchandises, ustensiles, clientèle et bail. Ce marchand a vendu son fonds et s'est retiré des affaires. Fonds de commerce. Un fonds de boulanger, d'épicier, de bijoutier, etc. Il a un excellent fonds de librairie.

b) Il se dit aussi de Sommes plus ou moins considérables destinées à quelque chose.

Expressions :

Sens a) fonds de commerce

Sens b) somme d'argent : détournement de fonds, roulement de fonds ; rentrer dans ses fonds;

Synonyme b) capital

Exemples

Sens a) fonds (de commerce) "Son ambition devenait plus haute, il proposait au baron une association, dans laquelle le Crédit Immobilier apporterait le palais colossal qu'il voyait en rêve, tandis que lui, pour sa part, donnerait son génie et **le fonds de commerce** déjà créé." (p 78)

Sens b) Nous n'avons pas besoin d'un gros **roulement de fonds**. Notre effort unique est de nous débarrasser très vite de la marchandise achetée, pour la remplacer par d'autre, ce qui fait rendre au capital autant de fois son intérêt. (page 80)

GUELTE (n.f)

(De l'allemand, geld, *argent* en français ; probablement introduit par les ouvriers allemands).

Définitions

1° Pourcentage accordé à un vendeur sur les ventes qu'il effectue. (Larousse)

2° Mode de rémunération d'un employé de commerce, constitué d'un pourcentage sur les ventes réalisées. (Trésor Langue Française)

3° Nom donné aux tantièmes en sus des appointements accordés aux commis sur le produit de leurs ventes dans les magasins de nouveautés. (Littré)

Synonymes : prime, commission, gratification, tant-pour-cent, pourcentage

Expressions : Être à la guelte, toucher sa guelte (TLF)

Exemples

- " Ce dernier, ayant remarqué que les marchandises démodées, les rossignols, s'enlevaient d'autant plus rapidement que la guelte donnée aux commis était plus forte, avait basé sur cette observation un nouveau commerce ". (Émile Zola, *Au bonheur des dames*, page 41)

- " Elle s'exhortait au courage ,il fallait qu'elle conquît sa place. La veille, on lui avait dit qu'elle entrerait au pair, c'est-à-dire sans appointements fixes; elle aurait uniquement le tant pour cent et la guelte sur les ventes qu'elle ferait. " (Émile Zola, *Au bonheur des dames*, page 97)

NÉGOCE (n.masc.)

Définitions

- 1) Ensemble des opérations d'un commerçant ; activité commerciale (<http://www.larousse.fr>)
- 2) Activité d'échange ou de commerce à petite ou grande échelle. (TLF)

Expression : "Se livrer au négoce."

Synonymes : Affaire, commerce, trafic.

Exemple : "En somme, sa situation, au Bonheur des Dames, comme celle de tous les chefs, ses collègues, se trouvait être celle d'un commerçant spécial, dans un ensemble de commerces divers, une sorte de vaste cité du **négoce**." p.44 1.13-16

NOUVEAUTÉS (nom. fem.pl.) :

Définitions

1° Production nouvelle de l'industrie, de la mode: Les nouveautés de la haute couture. Magasins de nouveautés.(<http://www.larousse.fr>)

2° Etoffe, parure, accessoire de mode (vieilli) (dictionnaire de l'Académie française / 9ème édition)

Expression : magasins de nouveautés.

Synonymes : Dernière mode.

Antonyme : Vieillesse, rossignol.

Exemple : “ Mais, voyons, toi qui es de la partie, dis-moi s'il est raisonnable qu'un simple magasin de nouveautés se mette à vendre de n'importe quoi. Autrefois, quand le commerce était honnête, les nouveautés comprenaient les tissus, pas davantage. ” p.29

PASSEMENTERIE (n.f)

Définitions

1° Dictionnaire Larousse : Ensemble des divers articles, tissés et façonnés à la main ou à la machine, utilisés comme garniture dans l'ameublement (franges, macarons, câblés, etc.) ou dans l'habillement (soutaches).

2° Dictionnaire de l'Académie française : Terme générique qui désigne toutes les sortes de passements et autres ornements que l'on emploie pour les vêtements, l'ameublement, etc.

Exemple

"Elle avait battu le rayon des meubles qu'une exposition de mobiliers blancs laqués changeait en vaste chambre de jeune fille, les rubans et les fichus dressant des colonnades blanches tendues de vélums blancs, la mercerie et la **passenterie** aux effilés blancs qui encadraient d'ingénieux trophées" (page 428, chapitre 14)

PRATIQUE adj. Substantivé : nom féminin

Définitions

1° dictionnaire Larousse

- *Vieilli*. Fait de se fournir habituellement chez un commerçant, de recourir aux services d'un artisan, d'un médecin, d'un homme de loi ; clientèle.
- Au sing. à valeur coll. La pratique. La clientèle habituelle (“Une, des pratiques ” Un, des clients habituel(s).)

2° dictionnaire de l'Académie Française

PRATIQUE se dit des personnes mêmes qui donnent de l'emploi à un Marchand, à un artisan, à un ouvrier, à un Procureur, à un Médecin, etc.

Exemple "On sentait le magasin vide, sous les armes et attendant la **pratique** "(p.92 chapitre 4)

PREMIER, IÈRE. Adj. substantivé.

N.B : Un adjectif substantivé est un adjectif qui est utilisé comme un nom; sous-entendu : vendeur/euse

1° Sens de l'adjectif :

- Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, etc. (Dictionnaire Larousse)
- Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre. (Dictionnaire Littré)

2° Zola utilise l'adjectif substantivé comme on l'utilise à l'époque dans les métiers du commerce : c'est l'équivalent du chef de rayon.

Le terme n'apparaît pas dans les dictionnaires avec le sens spécifique lié au commerce.

De même, on trouve :

SECOND, SECONDE. Adj substantivé.

1° Qui se trouve après la première, du point de vue hiérarchique.

2° Dans le commerce, c'est celle qui se trouve après le chef de rayon.

Exemples

Extrait 1 : " Je lui conseille de se présenter demain matin à Mme Aurélie, **la première.**" (page 24 chapitre 1)

Extrait 2: La **seconde**, Mme Frédéric, qui, dans sa rigidité maussade de veuve, se plaisait aux idées de désastre, jurait en phrases brèves, que la journée était perdue (...) (page 98 chapitre 4)

Extrait 3 :

" Mademoiselle Vadon, dit (Mme Aurélie) d'une voix irritée, vous n'avez donc pas remis hier à l'atelier le modèle du manteau à taille ?

- Il y avait une retouche à faire, madame, répondit la vendeuse, et c'est Mme Frédéric qui l'a gardé.

Alors, la **seconde** tira le modèle d'une armoire, et l'explication continua.

Les vendeuses, enchantées d'avoir mis aux prises **la première et la seconde du rayon**, étaient retournées à leur besogne, d'un air de profonde indifférence. (pages 58- 59 chapitre 2)